

**APPEL A PROJETS
POUR L'ESPACE DES FORGES
RESIDENCES ARTISTIQUES ET PROJETS D'INTÉRÊT
COLLECTIF ET CITOYEN
2021**

PREAMBULE

Depuis novembre 2020, la ville d'Annecy a confié au Théâtre des collines la gestion de L'Espace des Forges, à Cran-Gevrier. L'ancienne chapelle désacralisée est destinée à devenir un lieu vivant et pluridisciplinaire, habité par un esprit de co-construction et d'actions croisées, accessible aux artistes professionnels et structures œuvrant et investies sur le territoire, pour des séquences de travail à la semaine.

Plus que jamais nécessaire, c'est un outil précieux pour soutenir les artistes et les initiatives locales, encourageant la création et offrir des ressources aux acteurs du territoire.

Cet appel à projets s'adresse :

- Aux compagnies domiciliées dans le bassin annécien, à la recherche d'un espace pour des temps de création, de répétition, des auditions, des stages avec des amateurs...
- Aux structures/associations/établissements du territoire, avec un projet autour des thématiques liées au vivre-ensemble, questionner le monde, réfléchir à la société contemporaine et à la recherche d'un espace pour organiser des conférences, formations, ateliers, expositions à la semaine, événements, colloques... (pas nécessairement en lien avec le spectacle vivant.)

Présentation de l'équipement

L'espace des Forges est situé 72 Avenue de la République 7960 Cran-Gevrier – Annecy. Il s'agit d'une ancienne église désacralisée, utilisée en l'état, dotée d'un équipement sommaire en termes d'éclairage et de chauffage, ainsi que de sanitaires et de 200 chaises.

Caractéristiques techniques :

Surface : 290 m²

Scène surélevée de 30 cm, dimensions 8x10 m (pas d'équipement sonore ni lumière)

Capacité d'accueil : 140 assis ou 250 debout

Fiche technique détaillée : www.theatredescollines.annecy.fr, onglet « Actualités ».

LA CANDIDATURE

1/ Conditions d'éligibilité :

a/ Pour les résidences artistiques :

Sont éligibles les compagnies ainsi que d'autres organismes travaillant dans le domaine du spectacle vivant, domiciliés dans le bassin annécien.

b/ Pour les projets citoyens :

Sont éligibles les organismes professionnels, publics ou privés, collectifs d'habitants ou instances de participation citoyenne, domiciliés et œuvrant sur le bassin annécien, porteurs d'un projet innovant qui concernent le vivre-ensemble, questionner le monde, réfléchir à la société contemporaine.

Pour rappel, l'Espace des Forges, équipement public, ne peut être mis à disposition à des fins religieuses ou culturelles, politiques, à des fins contraires aux bonnes mœurs ou contraires aux

principes républicains, à des organisations interdites par voie réglementaire ou législative ni pour des manifestations comportant des risques pour l'ordre public.

2/ Conditions d'accueil :

L'espace des Forges est mis à disposition pour des séquences d'une semaine, du samedi matin au vendredi 17h30, le calendrier est ouvert jusqu'à décembre 2021.

Exemples possibles d'utilisation : temps de recherche, de création, de répétition, des auditions, des stages avec des amateurs/scolaires, conférences, formations, ateliers, expositions à la semaine, évènements, colloques... (pas nécessairement en lien avec le spectacle vivant.)

3/ Conditions financières :

La salle est mise gracieusement à disposition. Aucun apport financier ne sera alloué par la Ville d'Annecy. Tout besoin supplémentaire (matériel, humain, etc.) est à la charge des utilisateurs.

4/ Acte de candidature

Les candidatures sont à envoyer par mail sous la forme d'un fichier PDF (maximum 2 pages) comportant :

- Le projet de résidence détaillé établi dans le respect du présent appel à projet (durée, dates souhaitées, objet de la résidence, description détaillée des activités, en précisant si accueil de public).
- Une présentation de la structure porteuse du projet, détaillant son histoire, ses objectifs, ses principaux intervenants ainsi que ses projets actuels.

Les candidatures devront être envoyées par mail à : laetitia.revillard@annecy.fr (un accusé de réception vous sera transmis au plus tard une semaine après votre envoi).

5/ Etude des candidatures

a/ Les candidatures concernant le spectacle vivant sont étudiées par le Théâtre des collines dans la limite des places disponibles.

b/ Les candidatures des projets citoyens sont soumises à un comité de pilotage mixte (élus, service, etc).

L'examen et le choix des projets fera sur les critères suivants :

- caractère innovant du projet,
- sa participation à la dynamique du territoire, son ancrage dans ce dernier
- son impact sur les habitants (publics concernés - typologie et nombre)
- son impact sur l'économie locale et à l'emploi
- le lien avec les piliers du projet de mandat : justice sociale, transition écologique, économie locale, renouveau démocratique

À noter : l'étude des candidatures se fait dans la limite des créneaux disponibles par ordre d'arrivée, le planning est ouvert jusqu'en décembre 2021.

**Pour plus de renseignement, contactez Laetitia Revillard,
Chargée de mission des compagnies du territoire au Théâtre des collines :
04 50 67 06 38 ou laetitia.revillard@annecy.fr**

Théâtre des collines, 12 avenue Auguste Renoir, Cran-Gevrier, 74960 ANNECY